



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – CGT Capgemini

Le 20 janvier 2026

Le Country Board Social (CBS) du groupe Capgemini a présenté le 20 janvier 2026 un projet dit « d'adaptation des compétences et des emplois » qui se traduirait par une suppression de 2 409 postes en France.

Une stratégie brutale, déloyale et inacceptable.

Derrière un discours anxiogène sur les « ruptures technologiques » et la « conjoncture », la direction organise une casse sociale d'ampleur, sans vision industrielle crédible, ni garanties pour l'emploi, ni respect des salarié-es.

Le volontariat ne rend pas les suppressions de postes acceptables

Présenté comme « exclusivement volontaire », ce projet repose notamment sur une Rupture Conventionnelle Collective. Il permet à Capgemini de se débarrasser de ses effectifs à moindre coût sans les contraintes économiques d'un "Plan de Sauvegarde de l'Emploi" (PSE). Ces dispositifs fragilisent les collectifs de travail, accroissent la charge pour ceux qui restent et aggravent les risques psychosociaux, en totale contradiction avec les discours récents de la direction sur la santé mentale.

La rentabilité de l'entreprise n'est pas en danger, loin de là : **l'année dernière les résultats étaient particulièrement bons : les rachats d'actions et dividendes se sont d'ailleurs élevés à près de 2 milliards d'€ !!**

La CGT dénonce :

- une communication diffusée par voie de presse avant même l'information des CSE et du CSEC, provoquant inquiétude et stress chez les salarié-es ;
- une négociation programmée avant la fin des procédures d'information-consultation et des expertises, en totale violation du Code du travail ;
- un refus persistant de transparence sur les chiffres réels, les perspectives d'activité et les créations de postes prétendument associées aux « nouvelles compétences ».

La direction exige que les organisations syndicales négocient à l'aveugle, sans expertise, dans un calendrier intenable. C'est une négociation sous contrainte, bien loin des valeurs dont se revendique le groupe comme **l'honnêteté et la confiance**.

La CGT réaffirme avec force :

- ZÉRO suppression d'emploi ;
- le maintien de tous les postes et des compétences ;
- de véritables plans de formation et de reconversion sans pertes d'emplois ni mobilité forcée ;
- le respect strict des procédures légales et du rôle des représentants du personnel.

La mobilisation commence

Face à cette attaque frontale contre l'emploi, la CGT Capgemini s'organise d'ores et déjà pour informer les salarié-es et préparer des actions syndicales et la mobilisation collective par des Assemblées Générales.

Contacts : **Yacine Baghou - Secrétaire Général** **06 52 96 52 76**
 Maximilien Bal - SG adjoint **06 59 49 85 26**